Vol. XXXIII Saint-Boniface, Manitoba, 8 Juin 1904. No. 30

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.00

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne...........12 cents
Chaque insertion subséquente....... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA

EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées

LE MANITOBA, Saint-Boniface, Manitoba Canada.

A DIMANCHE

Il y aura dimanche assemblée de la Société Saint Jean-Baptiste à une heure et demie à l'hotel-de Ville de Saint-Boniface. Une assemblée avait été convoquée pour dimanche dernier. Quelques citoyens à peine s'y sont rendus.

Réparons cette apathie passagère par une bonne assistance dimanche.

Tous nos braves Canadiens-français de la province de Québec fêteront la Saint-Jean-Baptiste le 24 du courant. Ferons-nous moins?

Le R. P. Eugene Schmidt, S. J.

La Croix

La Compagnie de Jésus vient de perdre un de ses membres dans la personne du R. P. Eugène Schmidt, S. J, qui vient de mourir presque subitement, à Windsor, Ont., au retour d'un voyage dans les Etats du Sud.

Le Père Schmidt est le fils de feu le docteur Schmidt, de Montréal. Il naquit le 17 mai 1856, fit ses études chez les Messieurs de Saint-Sulpice et entra chez les Jésuites le 9 mai 1877. Il fut ordonné prêtre au Gésu, en 1883. Il a été successivement attaché aux Collèges Sainte-Marie, Saint-Boniface, et Loyola et exerça pendant sept ans le ministère paroissial à l'Immaculée-Conception.

Nous offrons, dans les circonstances, à la Compagnie de Jésus et à la famille du Pére Schmit, l'expression de nos sentiments les plus sympathiques.

Colombie Anglaise

Il semble maintenant reconnu que le gouvernement McBride est à l'abri de tout assaut de la part de l'opposition.

D'après les apparences, il administrera les affaires de la Colombie Anglaise plus longtemps que les Cabinets qui l'ont précédé. Il faut avouer que leur existence avait été quelque peu éphémère!

Le député de Kamloops, à qui le premier ministre vient de confier le porte-feuille de secrétaire provincial, s'est fait réélire par acclamation. Pourtant M. Fulton n'avait été élu aux dernières élections générales que par une très faible majorité; les libéraux prétendirent même pendant longtemps que le siège leur appartenait.

Une dépèche de Vancouver dit que la réélection de M. Fulton sans opposition a été toute une surprise dans certains cercles politiques.

Le nouveau ministre partira dans quelques jours pour l'Angleterre.

LA GUERRE

La situation nous semble claire. Les Japonais feront un suprême effort pour s'emparer de Port-Arthur.

Pendant que le genéral Kuroki tient en échec les forces du général Kouropatkine, le général Oku fait des préparatifs nécessaires pour livrer un assaut à la forteresse russe. Il aura à sa disposition, pensons-nous, plus de 100,000 hommes.

La garnison de Port-Arthur n'est certainement pas plus que de 25,000 soldats. Il est vrai que ces 25,000 hommes sont protégés par une forteresse puissante.

Dans le port de cette forteresse il y a une flotte dont les Japonais cherchent à s'emparer, où qu'ils forceront les russes, s'ils le peuvent, à démolir. S'ils parviennent à fermer l'entrée de la rade de Port-Arthur, les autorités russes n'auront d'autre alternative que de faire sauter leurs navires de guerre.

Dans le cas contraire, il faudra s'attendre à une formidable bataille navale.

Nous ne croyons pas que le Général Kouropatkine, quoiqu'en dise les dépêches, songe à se porter au secours de Port-Arthur. Il aurait trop de risques à courir. Il s'est contenté de diriger sur la Corée une colonne volante de quelques milliers d'hommes pour inquièter et géner les communications de l'armée japonaise.

Fioles et celebrites

A quoi reconnait-on qui est une gloire? disait un jour un général à un académicien.

L'académicien répondit :

—J'ai vraiment eu la sensation d'être un homme célèbre le jour où ma physionomie fut reproduite sur une bouteille.

Le général répliqua :

—Et moi j'ai eu la même joie le jour où je me suis vu en pain d'épices.

L'académicien s'appelait Victor Hugo, le général s'appelait Trochu.

Et tous deux avaient parfaitement raison.

Quels ont été, depuis un demi-siècle, les hommes les plus populaires, ceux dont l'effigie a été reproduite sous les façons les plus diverses, par la photographie, sur des bouteilles, en pain d'épices, etc ?

On peut citer d'abord les divers papes, puis M. Thiers, Garibaldi, Napoléon III, Bismarck, Richard Wagner, Gambetta.

Gambetta fut un grand succès en fioles et en images.

Le président Grevy se vendit très mal; par contre, le maréchal Mac-Mahon eut beaucoup de succès. Rochefort, lui aussi, a triomphé en image, mais aujourd'hui sa faveur semble avoir diminué.

Celui dont la valeur fit vivre tout un monde de camelots, porteurs d'images, de photographies, de bibelots, fut le général Boulanger.

Le président Carnot se vendit assez bien, Félix Faure fut plus demandé, M. Loubet l'est modestement. Mais celui de tous qui détient le record, c'est Victor Hugo. Il y a au Musée Victor Hugo, jusqu'à des assiettes et des plumes Victor Hugo, trois sortes de fioles représentant Victor Hugo.

La voilà la vraie gloire!

Le Manitoba.

Mercredi, 8 Juin 1904

UNE FLEUR NATIONALE

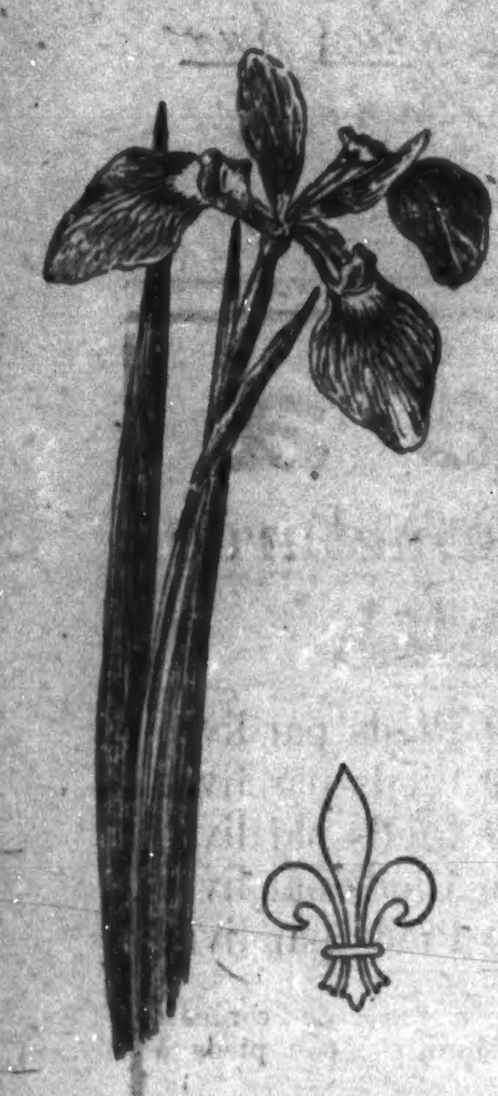
On parle, dans les gazettes, de choisir une fleur nationale, la gracieuse Anémone pulsatille (Anemone patens, L. var. Nuttalliana, Gray Crocus Anemone, Pasque-Flower). Après la fonte des neiges, aux premiers rayons du soleil d'avril, notre anémone des prairies se montre avec ses sépales couleur du ciel ; il n'est pas surprenant qu'elle soit populaire, tout comme l'épigée rampante l'était pour les puritains de la nouvelle Angleterre, parce que ce fut la première fleur qui vint aussi réjouir leurs regards, à la suite du premier hiver passé sur les âpres côtes du Massachusetts.

Les Américains de l'Est auraient voulu en faire leur fleur nationale, mais ils ne réussirent pas, parce qu'elle est trop locale. On lui a préféré la Verge d'Or qui croît partout.

Pour la même raison, nous croyons que l'Anémone n'a pas de chance d'être adoptée comme fleur nationale par les Canadiens.

Quant à nous, qui nous réclamons de la vieille France, nos préférences seraient pour l'*Iris Versicolor*.

(Clajeux ; Larger Blue Flag, Fleur-de-lis, Flower-de-luce).



C'est une de nos belles fleurs sauvages ; elle est grande, nuancée de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel qui lui donne son nom païen, *Iris*. Elle n'a pas de corolle ; elle se compose d'un périanthe tubulaire, d'un bleu violacé, mêlé de jaune et de blanc.

L'Iris a des allures démocratiques ; il se prodigue, il croît dans les prés humides, embellit de ses sépales d'azur les endroits marécageux, ce qui n'empêche Ruskin de l'appeler la fleur de la chevalerie, "avec une épée pour feuillage et un lis pour cœur." C'est même une fleur royale : Louis VII, le jeune et pieux croisé, l'adopta comme emblème de sa maison et on l'appela *fleur-de-Lys* suivant l'orthographe de cette époque reculée (le 12eme siècle) ; on finit par le nommer *fleur-de-lis*.

Les américains ont adopté la Verge d'Or, le *Solidago*, comme fleur nationale ; et nous, nous avons la feuille d'érable qui fait partie de notre blason, mais pourquoi n'y ajouterions-nous pas *l'Iris versicolor*, la *fleur-de-lis* du drapeau de Carillon. Les Iris sont en fleur au temps de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste ; ils sont à la portée de tous. Faisons-en des gerbes, pour décorer en ce jour l'autel devant lequel s'incline le drapeau national et s'agenouille notre peuple ; portons-le sur notre poitrine avec la feuille d'érable et nous aurons réuni les deux emblèmes du Canadien-français.

L. G.

L'avenir National

L'HON. SÉNATEUR BERNIER AU CLUB JACQUES-CARTIER.

La Presse

Le distingué conférencier avait choisi comme sujet : l'avenir de la race française dans la Puissance du Canada, et il l'a traité de main de maître, embrassant d'un coup d'œil les résultats désastreux que peut produire, à l'heure actuelle, la moindre erreur stratégique de la part des Canadiens-français.

Après avoir rappelé les liens qui unissent les Canadiens-français de l'Ouest à la province de Québec, M. Bernier se demande quel sera le sort futur de notre race dans l'Ouest et quelle est la meilleure manière de répartir nos forces nationales ? Ce sont là deux questions qui ne manquent pas d'intérêt et de gravité. Le problème qui se présente, à l'heure actuelle, est de savoir, s'il est avantageux pour nous que les groupes français des autres provinces se développent, ou s'il est mieux que nous concentrions nos forces dans la province de Québec. Enfin, la province de Québec peut-elle et doit-elle contribuer directement au développement des groupes français éparpillés dans la confédération ? Ces questions sont diversement appréciées. Il y a des Canadiens-français qui opinent pour l'affirmative ; d'autres qui répondent dans la négative. Quant à lui, il est pour l'affirmative.

Depuis 40 ans, le peuple canadien vit en confédération.

Il rappelle les luttes qui se sont livrées à cette époque, pour empêcher l'établissement de ce régime politique. Bien qu'il fût très jeune alors, il se rangea du côté des hommes qui défendaient la confédération, et aujourd'hui, on est forcé de constater que ce fut une grande œuvre.

Sans doute que tout n'est pas parfait ; mais il croit en l'avenir au Canada comme confédération ; car s'il y a des frictions, ça ne dépend pas de la constitution, mais de certains de nos hommes publics.

Il est convaincu que la confédération demeurera, même en dépit de nous ; car elle contient le germe de toutes les libertés pour toutes les races, du moment que notre constitution est suivie.

Le conférencier démontre, en passant que l'indépendance ou l'autonomie de la province de Québec est impossible, du moins à l'heure actuelle ; il n'est pas non plus pour la fusion des races ; mais il est pour l'unité nationale dans la confédération.

Les chemins de fer qui traversent le pays d'un océan à l'autre, sont de puissants facteurs d'unité nationale ; mais ce n'est pas suffisant. Il faut que chaque race soit représentée dans chaque province, pour que les droits de tous soient protégés.

Actuellement, toutes les races envoient de forts contigents d'immigrants dans l'ouest. Seuls, les Canadiens-français tirent de l'arrière.

Pourquoi cela ? C'est parce qu'ils aiment mieux émigrer aux Etats-Unis. A force d'entendre déprécier notre pays et nos hommes, nos compatriotes viennent à croire que les Etats-Unis sont la terre promise et ils se dirigent de ce côté, où ils ne peuvent nous être d'aucune utilité au point de vue national.

Tout ce qu'il demande à la province de Québec, c'est de diriger vers le Manitoba ceux de nos compatriotes qui veulent émigrer aux Etats-Unis. Si le quart seulement des Canadiens-français qui sont noyés dans le grand tout américain, s'était dirigé vers l'Ouest, nos compatriotes auraient été en mesure de faire respecter leurs droits et nous n'aurions probablement jamais eu de question des écoles.

D'ailleurs, l'ouest nous appartient à nous Canadiens-français, par droit de possession, puisqu'il a été découvert par LaVérandrye, exploré par nos voyageurs, évangélisé par nos missionnaires : les Provencher et les Dumoulin. Alors pourquoi nous laisser enlever notre patrimoine par les étrangers ?

D'après M. Bernier, la province de Québec pourrait et devrait s'amputer volontairement de quelques groupes, même en dépeuplant temporairement certaines paroisses, pour fonder chaque année, de nouvelles paroisses dans l'Ouest, et elle récolterait bientôt les fruits de ce sacrifice, par l'influence qu'elle gagnerait au Parlement, en retour.

A l'établissement de la confédération, Québec a été constituée la première province, le pivot destiné à maintenir l'équilibre entre les autres provinces. Le chiffre de sa représentation a servi de base à la représentation des autres provinces ; mais il y a un danger à cela, à l'heure actuelle.

A cette époque la Confédération ne se composait que de 4 provinces, et il n'y avait que 180 députés au Communes.

Les 65 députés de Québec pouvaient alors exercer de l'influence sur la Législation. Mais depuis, les autres provinces voient leur députation augmenter et celle de Québec reste toujours au même chiffre, d'après la constitution elle-même.

Il est temps de se demander : qu'adviendra-t-il de la province de Québec, quand il y aura 10 ou 12 autres provinces dans la Confédratéion, et 150 députés à la Chambre des Communes d'Ottawa.

Alors l'équilibre sera rompu, et notre influence ne pourrait plus se faire sentir sur la Législation.

Il faut donc travailler à ramener l'équilibre par la stratégie. Il faut regagner au moins dans une autre province, ce que nous perdons dans la province de Québec. Il n'est pas nécessaire pour cela d'avoir la majorité absolue ; il suffit d'établir un peu partout dans l'Ouest des groupes qui puissent nous assurer une concentration de nos forces, dès que les circonstances l'exigeront.

Quoi que l'on en dise, les Canadiens-français du Manitoba ne sont pas noyés. Ils sont débordés, il est vrai, à l'heure actuelle ; mais il ne tient qu'à nous de reprendre le terrain perdu.

Pour cela, nous n'avons qu'à suivre l'exemple d'Ontario. Depuis plusieurs années, la province sœur envoie 5,000 à 6,000 colons, tous les ans, dans l'Ouest. la conséquence, c'est qu'elle perd six sièges à Ottawa, par le dernier recensement ; mais en revanche, elle en gagne 19 dans l'Ouest, et 3 sièges au Sénat.

Ces députés travailleront de concert avec leurs collègues de la vieille province, dans les intérêts, bien entendu de leurs compatriotes.

Le conférencier cite des extraits de lettres de l'épiscopat canadien, de Cartier et de Mgr Labelle, pour démontrer que tous ces hommes distingués ont été d'avis de faire de l'Ouest une seconde province française. Malheureusement, nos compatriotes de Québec n'ont pas compris de suite l'importance du mouvement.

En terminant, l'hon. M. Bernier rappelle l'exemple de la France, notre ancienne mère patrie, qui a perdu beaucoup de son prestige, en perdant ses belles colonies par son incurie. C'est le sort qui attend la race française dans la Puissance, si elle ne comprend pas l'avenir qui l'attend dans les fertiles plaines de l'Ouest.

Le Dr S. Lachapelle, en proposant un vote de remerciements à l'adresse du distingué conférencier, a rappelé les paroles prononcées par sir John Thompson, dans un grand banquet à Ottawa : Sans les Canadiens-français, il n'y aurait pas de Canada, et peut-être, que sans Canada, il n'y aurait pas d'Empire Britannique, aujourd'hui.

M. F. D. Monk, M. P., et l'hon Alphonse Desjardins, ont secondé la motion, qui a été adoptée au milieu des applaudissements du nombreux auditoire.

AFFAIRES DE FRANCE

Voici le texte de la protestation adressée par le Saint-Siége aux puissances contre la visite récente de M. Loubet au roi actuel d'Italie :

DES CHAMBRES DU VATICAN
28 avril 1904.

La venue à Rome en forme officielle de M. Loubet, president de la République française, pour rendre visite à Victor-Emmanuel III a été un évènement de si exceptionnelle gravité que le Saint-Siège ne peut le laisser passer sans appeler sur lui la plus sérieuse attention du gouvernement que Votre Excellence représente.

Il est à peine nécessaire de rappeler que les chefs d'Etats catholiques, liés comme tels par des liens spéciaux au Pasteur suprême de l'Eglise, ont le devoir d'user vis-à-vis de lui des plus grands égards, comparativement aux souverains des Etats non catholiques, en ce qui concerne sa dignité, son indépendance et ces droits imprescriptibles. Ce devoir reconnu jusqu'ici et observé par tous, nonobstant les plus graves raisons de politique, d'alliance ou de parenté, incombait d'autant plus au premier magistrat de la République française, qui, sans avoir aucun de ces motifs spéciaux, préside en revanche une nation qui est unie par les rapports traditionnels les plus étroits avec le pontificat romain, jouit, en vertu d'un pacte bilatéral avec le Saint-Siège, de privilèges signalés, a une large représentation dans le Sacré-Collège des Cardinaux, et par suite dans le gouvernement de l'Eglise universelle, et possède par singulière faveur le protectorat des intérêts catholiques en Orient. Par suite, si quelque chef de nation catholique infligeait une grave offence au souverain pontife en venant prêter hommage à Rome c'est-à-dire au lieu même du Siège Pontifical et dans le même palais apostolique, à celui qui contre tout droit détient sa souveraineté civile et en entrave la liberté nécessaire et l'indépendance, cette offense a été d'autant plus grande de la part de M Loubet ; et si, malgré cela, le Nonce pontifical est resté à Paris cela est dû uniquement à de très graves motifs d'ordre et de nature en tout point spéciaux. La déclaration faite par M Delcassé au Parlement français ne peut en changer le caractère ni la portée,—déclaration suivant laquelle le fait de rendre cette visite n'impliquait aucune intention hostile au Saint-Siége ; car l'offense est intrinsèque à l'acte d'autant plus que le Saint-Siège n'avait pas manqué d'en prévenir ce même gouvernement.

Et l'opinion publique, tant en France qu'en Italie, n'a pas manqué d'apercevoir le caractère offensif de cette visite recherchée intentionnellement par le gouvernement italien dans le but d'obtenir par là l'affaiblissement des droits du Saint-Siège et l'offense faite à sa dignité, droits et dignité que celui ci tient pour son devoir principal de protéger et de défendre dans l'intérêt même des catholiques du monde entier.

Afin qu'un fait aussi douloureux ne puisse constituer un précédent quelconque, le Saint-Siège s'est vu obligé d'émettre contre lui les protestations les plus formelles et les plus explicites, et le soussigné cardinal secrétaire d'Etat, par ordre de Sa Sainteté, en informe par la présente Votre Excellence en vous priant de vouloir porter le contenu de la présente note à la connaissance du gouvernement de......................................

Il saisit en même temps cette occasion de confirmer à Votre Excellence les assurances...etc...

Cardinal MERRY DEL VAL.

Les Catholiques du monde entier sont heureux de cette protestation modérée mais ferme du Pape Pie X. En vérité, il était impossible que l'Eglise ne parlât pas devant l'affront que lui infligeait la France officielle. Grâce à la note qu'on vient de lire la question du pouvoir temporel du Pape reste ouvert.

THE LIQUOR LICENSE ACT

The following application for transfer of Licenses have been received and will be considered by the Board of License Commissionners for destrict No 4, in the Office of the Chief License Inspector, Parlium nt Buildings, Winnipeg, at the hour of 8 o'clock p. m. on Friday the 24th. day of June A. D. 1904.

To tran fer the License of the Bellevue Hotel, St. Malo, from Louis Poulin, to Rémi Malo.

To transfer the License of the Hotel Arnaud, Arnaud, from Thomas Davies, to Albert Préfontaine.

Dated at St. Boniface, this 8th day of June A. D. 1904.

J. PENROSE,
Chief License Inspector

Ville De Saint-Boniface.

TERRASSEMENT DE RUE ET CONSTRUCTION DE TROTTOIRS.

AVIS est donné que le Conseil de la ville de Saint-Boniface a décidé de faire comme améliorations locales les ouvrages ci-après mentionnés, à moins qu'il n'en soit empêché par la réception d'une pétition, tel que ci-après mentionné, savoir:

TROTTOIRS

Un trottoir de cinq pieds et quatre pouces de largeur en madrier de pin sur le côté Nord de la rue Horace, depuis la rue du Collège à la rue St. John. Coût approximatif $375.35.

Un trottoir de cinq pieds et quatre pouces de largeur en madrier de pin, sur le côté sud de la rue Eugénie, de la rue St Joseph à la rue St. John. Coût approximatif, $750.70.

Un trottoir de cinq pieds et quatre pouces de largeur en madrier de pin sur le côté Ouest de l'Avenue Taché, de la troisième rue à la quatrième rue, Norwood, en face du bloc 46 Plan 355. Coût approximatif, $375.35.

Un trottoir de cinq pieds et quatre pouces de largeur en madrier de pin sur le côté Nord de la rue Kitson, entre la rue St. Joseph et la rue du Collège,—Coût approximatif, $375.35.

Un trottoir de cinq pieds et quatres pouces de largeur en madrier de pin sur le côté Ouest de la rue St Joseph, depuis la rue Aubert à la rue Messager.—Coût aproximatif, $648.30.

Un trottoir de huit pieds de largeur sur le côté Est de l'Avenue Taché, depuis l'Avenue Provencher jusqu'à la rue La Vérandrye. Coût approximatif, $660.60.

TERRASSEMENT

Terrassement et nivellement de la rue Notre Dame entre la rue Laflèche et la rue Maisonneuve. Coût approximatif $318.00

La Ville émettra des débentures d'amélioration locale pour un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût respectif des dits travaux, et cotisera et prélèvera annuellement des taxes de frontière (frontage rates) égales et uniformes sur les propriétés ayant front sur la partie du côté des rues sur laquelle seront faits les dits trottoirs, et sur les deux côtés de la rue où sera fait le dit terrassement pour un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en sept années, l'intérêt devant être calculé à cinq par cent par an en comptant les dites taxes.

Et à moins que, dans un mois à compter de la publication de cet avis, les propriétaires de la propriété réelle affectée, dans chaque cas respectif représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces travaux et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Ville de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter les dits travaux ou aucun d'eux comme susdit et à prélever des taxes spéciales de frontière comme dit-ci-dessus.

St. Boniface, 25 mai 1904.

(Par ordre) THEO BERTRAND,
Secrétaire Trésorier

NAISSANCE

En cette ville, le 5 courant, Madame Joseph Rogue, un fils.

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, pour l'année 1902, donne les statistiques suivantes pour l'année :

Récoltes	*Total de Minots*
Blé	53,077,267
Avoine	34,478,160
Orge	11,848,422
Lin	564,440
Seigle	49,900
Pois	34,154
Total	100,052,343

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

Sans compter les récolte de pommes de terre et autres légumes

12,000 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur de deux million de piastres et plus.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province des millions acres de terres de choix.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES (FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

L. J. HOWE,
Acting chief clerk,
Provincial Lands, Winnipeg.

J. J. GOLDEN,
Provincial Gouvernement Agent,
617, Main Street, Winnipeg.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Une briquetterie nouvelle fonctionnera bientôt à la Seine, tout près des terrains de l'Aqueduc.

—A vendre: Une bonne jument et une belle voiture de famille à bon marché. S'adresser à Pierre Gosselin, Saint-Boniface.

—Les parcs de Winnipeg sont très fréquentés en ce moment; après un printemps assez froid tous aiment à se retrouver en pays de soleil et de verdure.

—Assemblée de l'Union Métisse Saint-Joseph, le 12 juin a trois heures, p. m., à la résidence de M. Simon St. Germain, Saint-Norbert.

—A vendre, une machine a étylène à bon marché, toute complète et neuve, s'adresser à l'hôtel de Québec.

—Nos "Maroons", de Winnipeg peuvent être d'excellents joueurs de Base-ball, mais ils ne le montrent pas en ce moment. Ils se font râcler régulièrement par les autres clubs de la Ligue depuis quinze jours.

—Les réparations que fait subir M. Aimé Bénard à sa nouvelle résidence à Winnipeg avancent rapidement. Ce sera une des plus jolies maisons de cet endroit.

—On vient de démolir l'ancien hôtel de Québec, coin des Avenues Taché et Provencher. C'était une vieille construction en bois, qui sera avantageusement remplacé par un beau bloc de pierres et de briques.

—M. Pierre Hendrichts nous prie d'annoncer qu'il est prêt à vendre du lait à tous les domiciles qui lui en feront la demande. Lait livré tous les matins chez les clients. Prix modérés. Boite de poste 69, Saint-Boniface

—MM. W. R. Allan et Jos. T. Dumonchel, agents d'assurances ont déménagés leurs bureaux dans la bâtisse de la banque "British North America", rue Main, où ils occupent de magnifiques bureaux.

Pelerinage a Notre-Dame de Bon-Secours

Mardi, le 7 juin, les R. P. jésuites du collège de Saint-Boniface conduisaient leurs élèves en pèlerinage à l'autel de Notre-Dame de de Bon-Secours, à Saint-Norbert.

A 6½ hrs le R.P. Recteur disait la messe à laquelle tous les élèves recevaient la sainte communion. Vers 7½ hrs les pèlerins chantaient un cantique à la Madone dans la cour du collège puis partaient en corps pour se rendre au bateau "l'Alexandra" qui devait les transporter à Saint-Norbert. La procession était précédée par le pavillon du pape porté par M. S. Coupal; les deux Congrégations avaient aussi déployé leurs riches bannières pour ce jour de fête, celle des grands était portée par M. Albert Laurendeau, celle des petits par M. Jacques Prendergast, préfet de la congrégation des petits.

Vers 8hrs. le vaisseau laissa t la rive de Saint-Boniface et se dirigeait vers Saint-Norbert qu'il atteignit vers 11 hrs. Le clergé croix en tête et bannières de la Vier. déployées attendait les pèlerins sur la grève. Formés aussitôt en procession, tous alors se rendirent à la chapelle de N.D. du Bon-Secours et attendirent la messe chantée par le R. P. Louis Côté S. G. Mgr. Ritchot y assistait.

Après la grand'messe; eut lieu dans le bocage de Mgr Ritchot, le diner auquel tous firent grandement honneur tant par leur gaieté que par leur appétit.

Pour se délasser les pèlerins revinrent au bateau et remontèrent la rivière jusqu'à Saint-Adolphe; ils revinrent à Saint-Norbert vers 5hrs. pour la bénédiction du Saint-Sacrement, qui eut lieu dans l'église paroissiale; les élèves du couvent assistaient au salut ainsi que Mgr Ritchot; le R. P. Dugas officiait.

Alors le pèlerinage était terminé; professeurs et élèves regaguèrent le navire. En laissant Saint-Norbert, on chanta un solennel "Magnificat" à bord du vaisseau, puis on soupa. Ensuite l'orchestre du collège régala les révérends pères et les élèves de sa joyeuse musique.

Grâce à l'obligeance du capitaine Bellefeuille, qui modéra ses feux au retour pour permettre aux élèves de contempler plus longtemps les bords enchantés de la rivière Rouge, ce fut seulement vers 8½ p. m., que l'Alexandra" abordait à Saint-Boniface près de l'hôpital; les pèlerins mirent pied à terre très contents de leur journée.

Pilules Rouges
POUR LES
Femmes Pales et Faibles.



Fac-simile exact d'une boite de Pilules Rouges.

Nos **Pilules Rouges** sont une spécialité pour les maladies des femmes seulement; c'est ce qui fait leur force et leur popularité. Il est impossible à un remède de guérir tous les maux. **Jamais**, dans l'histoire de la médecine, un remède n'a obtenu autant de guérisons que nos **Pilules Rouges**. Nous demandons à nos nombreuses clientes de ne pas comparer nos **Pilules Rouges** aux autres remèdes guérissant tous les maux, entre autres, aux remèdes liquides qui ne doivent leur effet stimulant qu'à l'alcool qu'ils renferment.

Nos **Pilules Rouges** diffèrent de tous ces remèdes en ce qu'elles sont **une spécialité** d'une puissance qui tient du prodige.

Mesdames, si vous voulez **restaurer votre estomac**, afin que votre **digestion se fasse** bien et que ce que vous mangez vous profite; si vous voulez renforcer **votre foie, vos rognons et vos intestins**, afin que toutes les impuretés disparaissent de votre système et que vous ne souffriez plus de **maux de reins, de douleurs de côté**, de **maladie de foie** ni de **constipation**; si vous voulez avoir un **sang riche, pur et rouge**, afin de faire disparaitre **la pâleur** de votre figure, de vos lèvres, ainsi que ces **cercles autour de vos yeux** qui rendent si **laides** les jeunes filles qui pourraient être **jolies**; si vous voulez que vos périodes soient régulières et **sans douleur**; si vous voulez que vos enfants soient **forts** et vos maladies **sans rechute**; si vous voulez que le **retour de l'âge** se passe doucement, **sans souffrance, sans paralysie** ni **hydropisie**, faites un usage consciencieux des **Pilules Rouges** de la **Cie Chimique Franco-Américaine**. Elles feront pour vous ce que ne pourront faire la plupart des médecins.

Nos **Pilules Rouges** guérissent les **pales couleurs**, les **règles douloureuses**, les **irrégularités**, les **pertes blanches**, le **mal de reins**, les **douleurs dans les côtés** et le **bas ventre**, les **palpitations de cœur**, les **étourdissements**, la **perte d'appétit**, la **mauvaise digestion**, les **gonflements** et les **tiraillements d'estomac** après les repas, les **fibromes**, les **hémorragies**, les **migraines**, les **névralgies**, tous les troubles de la circulation et enfin, tous les symptômes amenés par le **beau mal**. Nos **Pilules Rouges** guérissent aussi la **froideur des pieds** et des mains, les **enflures des jointures**, les **hydropisies**, les **paralysies** et tous les maux amenés par les troubles du retour de l'âge.

Nous conseillons aux femmes qui emploient nos **Pilules Rouges**, de les prendre avec **persévérance**, car elles savent qu'une maladie qui a mis des années à se déclarer, ne peut pas se guérir dans quelques jours. Les femmes qui souffrent doivent prendre nos **Pilules Rouges** jusqu'à disparition complète de toutes les douleurs qu'elles endurent, et jusqu'à ce qu'elles aient recouvré leur bon appétit, leur bonne digestion, leur teint frais, leur humeur gaie et toutes les forces qu'elles ont perdues par la maladie.

Nos **Pilules Rouges** sont vendues chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyés par la malle, dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, sur réception du montant de 50 cts pour une boite ou de $2.50 pour six boites.

Nos Médecins Spécialistes donnent tous les jours, excepté les dimanches, à toutes les femmes cherchant la santé, des **consultations gratuites, à nos salons, 274 rue St-Denis, Montréal.**

Les femmes qui demeurent trop loin pour venir consulter personnellement nos Médecins, sont priées de nous écrire une description complète de leurs maladies. Nos Médecins répondront le même jour donnant des conseils qui guérissent. Toutes consultations, soit personnelles ou par lettres, **sont absolument gratuites et strictement confidentielles.**

Nos Médecins Spécialistes qui, depuis des années, ne traitent que les maladies des femmes, ont atteint la perfection, et les cas extraordinaires guéris par eux ne doivent surprendre personne.

Se méfier des **contrefaçons** ou des **impositions**. Nos Médecins ne passent **jamais** de maison en maison pour soigner nos malades. **Nos Pilules Rouges** ne sont jamais vendues au 100. Elles sont toujours vendues en petites boites de bois contenant 50 Pilules Rouges, comme le fac-simile de la boite ci-haut.

Refusez sévèrement toutes les autres **Pilules Rouges** qu'on pourrait vous offrir. Insistez pour que le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine soit bien sur chaque boite. Ce sont les seules véritables. Toute correspondance doit être adressée comme suit: **Compagnie Chimique Franco-Américaine, 274 rue St-Denis, Montréal.**

Chez les RR PP Trappistes

Les dames et les messieurs qui s'intéressent à l'œuvre des RR. PP. Trappistes de Saint-Norbert sont invités à vouloir bien assister à la bénédiction de leur église mercredi, 6 juillet, à 9 heures du matin. Tous sont cordialement invités; un diner gratuit suivra la cérémonie.

GUILBAULT & CIE.

— IMPORTATEURS DE —

Quincaillerie, Ferblanterie, Huile, Peinture, Harnais, etc., etc.

Assortiment considérable de

Poêles et Ustensiles de Cuisine.

A VENDRE

AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES

Grément de beurreries et de fromageries.

Atelier de ferblanterie et réparations de toutes sortes

Coin des Avenues Provencher et Tache, SAINT-BONIFACE

BOITE DE POSTE, 147. - - TÉLÉPHONE, 604.

13-3-01

Librairies Keroack

B. Keroack.	M. E. Keroack.
RUE DUMOULIN,	COIN DES RUES MAIN ET WATER. En face de l'Hôtel Manitoba,
Saint-Boniface.	*Winnipeg*

Ces deux établissements comprennent un grand assortiment de livres de classe, de littérature française et anglaise, papeterie, fournitures de bureaux, cadres, images, articles de piété et de fantaisie, tapisseries, encres, fleurs artificielles, bronzes d'églises, etc., etc., à très bas prix, à cause de l'importation directe.

Nous vendrons en gros au clergé et aux marchands chapelets, livres de prières et scapulaires.

Remise spéciale aux commissaires et instituteurs.

Les ordres par la malle seront promptement exécutés.



Une Dame éminente du Sud, Mde. Blanchard, de Nashville, Tenn., raconte comment elle a été guérie de mal de reins, étourdissements, menstrues douloureuses et irrégulières par l'emploi du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

"CHÈRE MDE. PINKHAM:—La reconnaissance m'oblige de reconnaitre le grand mérite de votre Composé Végétal. J'ai souffert pendant quatre ans de menstruations douloureuses et irrégulières, aussi d'étourdissements, douleurs aux reins et aux cuisses et de sommeil agité. Je redoutais le temps où tout pour moi serait souffrance.

"Une santé meilleure était tout ce que je désirais et la guérison si elle était possible. **Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham** m'a redonné la santé et le bonheur en quelques mois. Je me sens comme une autre maintenant. Mes douleurs sont disparues. La vie m'est devenue douce et tout me semble agréable et facile.

"Six bouteilles m'ont apporté la santé et m'ont valu plus que des mois de traitement par un médecin qui ne m'avait réellement rien fait. Je suis convaincu qu'il n'existe pas d'aussi bon remède pour les femmes que votre Composé Végétal et je le recommande fortement à toutes mes amies qui ont besoin de secours médicaux."—MDE. B. A. BLANCHARD, 422 rue Broad, Nashville, Tenn.—*Nous paierons $5000 si nous ne pouvons produire l'original de la lettre ci-dessus prouvant son authenticite.*



JOS COUTU & FILS,

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNÈBRES

BLOC DU "MANITOBA," PRÈS DU PONT DE ST-BONIFACE.

NOTRE MOTTO sera:—Satisfaction à tous et prix très modérés.

Etant les **seuls** entrepreneurs de pompes funèbres Canadien Français de la province. Notre enseigne en fait foi, et nous sollicitons l'encouragement de tous nos compatriotes.

Nous nous occuperons aussi de l'embaumement à des prix très raisonnables.

Pour service de nuit: s'adresser à Jos. Coutu et Fils, coin des rues LaVerandry et St. Joseph.

TEL. 2084



NOTICE

Notice is hereby given that the assessment roll of the Town of St. Boniface for the year 1904 has been deposited in my office and that it will remain open to inspection to all parties for fourteen (14) days, that parties desiring to complain against the said assessment roll must lodge their complaints in the office of the assessors at the Town Hall within fourteen (14) days from this date, and that the council will sit as a court of revision on the thirteenth day of June next at 7.30 p. m, at the Town Hall to hear such complaints.

St. Boniface, may 30th. 1904.

THEO. BERTRAND.
Secy. Treasurer.

AVIS

Avis est par les presentes donné que le rôle d'evaluation de la Ville de Saint-Boniface pour l'année 1904 a été déposé à mon bureau où il demeurera ouvert à l'inspection de tous pendant quatorze (14) jours à compter de cette date. Toute personne désirant porter plainte contre le dit rôle d'évaluation, devra porter sa plainte au bureau des évaluateurs à l'Hôtel de Ville dans les quatorze jours de cette date. Le Conseil siègera comme cour de révision le 13 juin prochain pour examiner le dit rôle d'évaluation et pour entendre toutes les plaintes qui pourront avoir été faites contre icelui.

Daté à Saint-Boniface, ce trentième jour de mai, 1904.

THEO. BERTRAND,
Sec. Trésorier,

Pruritis

Cette démangeaison qui fait souffrir bien des personnes, cela se guerit par

7 Monks Sanogan.

Allaire & Bleau

AVENUE TACHÉ — SAINT-BONIFACE

Vous trouverez à notre établissement une ligne complète de Quincailleries, Ferronneries, Ferblanteries, Granites, Blanc émaillé Huile de Charbon, Huile à machine, Poêles à cuisine, Papier à Bâtisse Blanc et Goudronné, outils de ferme, Harnais double et simple.

Nous, avons les peintures préparées de Sherwins Williams ainsi que leurs blanc de plomb et les vernis qui sont sans contredit les meilleurs du continent américain.

Broche Barbelé. A des prix défiant toute compétition, au comptant seulement.

Ferblanterie attaché à l'établissement; montage Poêles et posage de Fournaise à air chaud.

Agents d'Assurances contre le Feu

Allaire & Bleau

Saint-Boniface

AGENTS POUR LA

FAMEUSE MACHINE

A ECRÈMER

LA NATIONALE

La meilleure
La plus simple,
La moins dispendieuse,
La plus facile a operer

BARRIERES METALLIQUES DE PAGE

Largeur 3 pieds, Hauteur 4 pieds, y inclus gonds et loquets....... $3.50
Largeur 10 pieds, Hauteur 4 pieds, y inclus gonds et loquets [illegible] .50
Autres dimensions en proportion. Fourni[illegible] local.

THE PAGE WIRE FENCE CO. Limited

Walkerville, Montréal, Winnipeg, St. John

CARSLEY & CO.,

344, rue Principale, Winnipeg

15 Pièces de satinette fleurie pour blouses et robes de toilette valant 30c. et 40c. la verge cette semaine seulement elles seront vendues 15c. la verge.

25 pièces de "Delainette" très jolis dessins pour blouses, nous en avons un très beau choix à 15 cts. la verge, valaient 25c. et 35c.

Chambray rose valant 15c. la verge. 10 pieces réduites a 10c. cette semaine seulement.

Chambray à carreau valait 20c. la verge pour 15c. cette semaine.

Grenadine noire et noire et blanche 35c. 50c. 90c. et $1.00 la verge.

Un très grand choix de blouses pour Dames.

Blouse en lawn blanc 75c. $1.00 $1.25 $1.50 Nouvelles blouses en mousseline "Vesting," soie, et en toile de couleur.

Nouveaux chapeaux en paille et en chiffon blanc et noir, venez maintenant voir notre assortiment.

Voiles de première communion venant d'arriver un beau choix à $1.25 $1.50 $1.75 et $2.50. Toutes commandes par la malle seront promptement éxécutées.

CARSLEY & CO.,

344 Rue Principale,

C. A. GAREAU

Un stock Immense vient d'arriver chez C. A. Gareau, marchand, coin des rues Main et Logan: Enseigne des ciseaux d'or.

Le stock le plus complet et qui soit venu a Winnipeg, consistant en fourrures de Dames et Messieurs, hardes faites, merceries, valises etc. etc.

DEPARTEMENT DE CHAUSSURE POUR HOMMES

A L'ENSEIGNE DES CISEAUX D'OR

C. A. GAREAU

Coin des Rue Main et Logan.

Peintre - - Decorateur

M. Gabriel Arial a l'honneur d'annoncer au public qu'il a ouvert un atelier de peintures et décorations, Avenue Provencher. M. Arial s'est assuré le concours d'artistes décorateurs diplômés. Décorations de salons, dorures, peintures en faux bois, (sans enlever nécessairement les tapis); aussi nettoyage de meubles, pianos, etc; aussi l'extérieur des maisons. Nos ouvrages sont nos meilleures références.

TELEPHONE: 2956.

Terres a Vendre ou a Louer

"M. J. A. M. de la Giclais a des terre à vendre et à louer dans tout le District de Winnipeg.

Assurance sur le feu, et prêts négociés aux meilleurs termes.

515 RUE MAIN WINNIPEG.

A PEU DE FRAIS

On guérit à peu de frais, et sans changer son régime, toutes les affections des voies respiratoires en faisant usage du BAUME RHUMAL 25c partout.

O. COUTURE & Co.

MARCHANDS.

RUE DUMOULIN ST-BONIFACE

Epiceries, Provisions, Son, Gru,
Vaisselles, Chaussures, etc., etc.
Epiceries de premier choix

Une visite vous convaincra.

Nos prix sont satisfaisants.

TELEPHONE 2563.

N'OUBLIEZ PAS L'ENDROIT.

BLOC COUTURE

RUE DUMOULIN - SAINT-BONIFACE.

WAGHORN'S GUIDE AT BOOKSTORES ON TRAINS 5c

Pilules Moro
Pour les Hommes



Fac-simile exact d'une boite de Pilules Moro.

Donnez-nous un homme brisé par les excès, la dissipation, un **travail** trop dur, les tracas, ou par toute autre cause qui ait sapé sa vitalité, avec les **Pilules Moro** nous le rendrons aussi vigoureux en tous points, que n'importe quel homme de son âge.

Les Pilules Moro ne feront pas un hercule d'un homme que la nature n'a pas créé pour être fort et vigoureux, mais elles rendront cet homme plus fort qu'il n'est. Quant à l'homme qui a été fort et qui a perdu sa vigueur, elles le feront aussi fort qu'il n'a jamais été.

Les Pilules Moro rendront à tout homme ce qu'il a perdu soit par la maladie, par l'usage immodéré de la boisson, par les abus de jeunesse ou par la mauvaise conduite.

Un homme qui est nerveux, dont le cerveau et le corps sont faibles, qui **dort mal**, s'éveille plus fatigué que lorsqu'il s'est couché, qui est facilement découragé, enclin à songer continuellement à sa maladie, qui a perdu toute ambition, toute énergie, recouvrera sa **vigueur** et son courage par l'usage des **Pilules Moro**.

Les Pilules Moro guérissent les **douleurs** dans le **dos**, les **jointures** et les **muscles**, les douleurs intermittentes dans les **épaules**, la **poitrine** ou les **côtés**; les **maux de reins**, le **lumbago**, les **rhumatismes**, le **tranchement d'urine**; les **affections de la vessie**, les **palpitations de cœur**, et surtout amènent toujours une **bonne digestion** chez les hommes qui souffrent de leur estomac. Elles donnent un merveilleux pouvoir aux **nerfs affaiblis** et fatigués.

Si vous êtes malades, **fatigués**, **faibles**, **nerveux**, **dyspeptiques**, **abattus**, souffrants, ne faites pas d'erreur; laissez de côté **boissons**, **bière**, **whisky**, **narcotique**: les Pilules Moro sont le seul remède qui puisse vous remettre à la santé.

Tous les hommes peuvent profiter des lumières des Médecins des **Pilules Moro**. Hommes, vous tous qui souffrez et n'avez pu trouver nulle part soulagement à vos douleurs, écrivez-leur ou allez les voir à leurs bureaux, **au No. 1724 rue Ste-Catherine, Montréal**; il ne vous en coûtera pas un sou et vous pouvez être certains qu'ils vous guériront.

Les Pilules Moro se vendent chez tous les marchands de remèdes. Si vous ne pouvez les trouver dans votre localité, nous vous les enverrons par la malle, sur réception du prix, 50c la boite, ou six boites pour $2.50. Adressez vos lettres: **Compagnie Médicale Moro, 1724 rue Ste-Catherine, Montréal.**



MELLE AMANDA CHARETTE.

"Si toutes les personnes qui souffrent de faiblesse, d'anémie ou de débilité savaient le bien que m'a fait le VIN ST-MICHEL, elles laisseraient bien vite tous les autres remèdes pour ne prendre que de ce tonique stimulant, qui non-seulement soulage, mais guérit."

Depuis que j'ai pris de ce bon vin, je suis parfaitement bien et n'éprouve plus ces accablements, ces fatigues et ces malaises d'autrefois, je me sens forte et pleine de vigueur.

Signé : MELLE AMANDA CHARETTE.

C'est incontestablement un bon avis que donne Mlle Charette dans sa lettre, et il est regrettable que celles qui sont dans la même condition que cette jeune personne a été, ne prennent pas le VIN ST-MICHEL, parcequ'il les rendraient bien portantes et fortes.

Il y en a des centaines qui sont pâles et faibles, complètement épuisées, leur sang est pauvre, et cependant, elles persistent toujours, quand elles ont à leur portée, le VIN ST-MICHEL qui changerait leur condition en leur rendant la santé et le bonheur.

Le VIN ST-MICHEL purifie et enrichit le sang, renforcit et donne de la vigueur à tout le système. Ces propriétés sont particulières au VIN ST-MICHEL. Elles dérivent du sol où croissent ces raisins qui produisent ce vin tonifiant. Les vertus du VIN ST-MICHEL, comme tonique renforcissant et fortifiant pour refaire le sang, sont connues par toute la France, depuis audelà de 400 ans. Les médecins français les plus éminents prescrivent le VIN ST-MICHEL à leurs patients, quand ils veulent leur recommander le meilleur tonique. Cette vérité est aussi reconnue par les membres de cette profession au Canada, qui reconnaissent eux aussi, dans le VIN ST-MICHEL l'allié le plus sûr, pour rendre la santé et la vigueur aux personnes pâles et faibles.

CHRONIQUE de LA PROVINCE

STE AGATHE.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Joseph Toupin, l'un des marchands les plus estimés de la belle et florissante paroisse de Ste Agathe.

M. Toupin est mort à l'âge de 85 ans, juste au moment ou un travail constant et énergique lui assurait dans le commerce un très bel avenir.

M. Toupin a succombé à une maladie intestinale qui le minait depuis plusieurs années

Il est mort comme il a vécu en fervent chrétien et en bon catholique.

Il laisse pour le pleurer une femme et cinq enfants; plusieurs frères, tous des citoyens modèles de Ste Agathe.

Une foule nombreuse assistait aux funérailles qui ont eu lieu à Ste Agathe samedi dernier. Le service funèbre a été chanté par le curé de la paroisse, M. l'abbé Bourret. M. l'abbé Noret, curé de Saint-Malo ; Messieurs J. A. F. Bleau et Joseph Bernier de Saint Boniface ; M. Louis Leblanc de Saint-Adolphe assistaient aux funérailles. Les porteurs étaient les Messieurs Gratton, ses beaux frères, deux Messieurs Lemoine et M. Arthur Hébert de Saint-Pierre.

Nous offrons à la famille nos plus sincères condoléances.

LORETTE

Notre paroisse est cette année encore décidée à fêter notre Saint-Jean-Baptiste. Cette célébration aura lieu mardi de la semaine prochaine le 14 juin. Ce jour-là il y aura sur le terrain du pique-nique différents amusements et concours auxquels tous nos concitoyens sont cordialement invités à prendre part.

73 COMPOSITION MUSICALES POUR 25 CENTS

Envoyez votre nom et votre adresse avec 25c au journal musical *Le Passe-Temps*, boite 2169, Montréal, Can., et vous recevrez tous les numéros parus du 20 janvier 1904 au 15 juin 1904, comprenant un roman inédit intitulé : *Perruques Blondes*, 46 chansons, 19 morceaux pour piano, 8 morceaux pour violon ou mandoline, une foule d'articles littéraires intéressants et un catalogue de musique et librairie. L'abonné payant un an d'avance (1.50) reçoit une prime valant $1.00 à choisir dans un catalogue de 36 pages.

EXPERIENCE CONCLUANTE

Elle résulte de plusieurs milliers d'observations : c'est que pour toutes les affections de la gorge et des poumons, le seul et unique remède, c'est le BAUME RHUMAL. En vente partout.

Anecdotes Canadiennes

Effets soporifiques de deux livres canadiens

Un ami de l'honorable Chauveau écrivait un jour cette lettre pleine de malice :

"Mon cher ami,

Tu te plains d'insomnie ; écoute mon aventure et fais-en ton profit.

"En juillet dernier, j'étais allé rendre visite à un ancien compagnon d'études qui vit dans les cantons de l'Est. Après une journée de route fatigante, j'arrivai chez lui harrassé : et je tardai pas à lui demander un lit, me promettant une bonne nuit de sommeil. Mais je comptais sans mes hôtes ; j'étais à peine assoupi, que je m'éveillai assailli par une nuée de punaises. Impossible de dormir. J'allumai ma lampe, et, assis sur mon lit j'allongeai les deux petits rayons de bibliothèque, accolés au mur. J'en tirai un volume, je l'ouvre : le *Panthéon Canadien*, de M. Bibaud. Mne plume maligne avait écrit au-dessous du titre : *Imprimé sur des feuilles de pavot* L'idée de le lire ne me vint même pas. Je déchirai les feuilles une à une, les roulai en pilules entre mes mains, et je m'amusai à les jeter sur les punaises, que je voyais se promener sur le couvre pied. J'observai qu'aussitôt qu'une pilule tombait dans le voisinage d'une punaise, celle-ci baillait et restait assoupie. Curieux de ma découverte, je saisis un second volume. Je regarde : *Charles Guérin*. Je n'avais pas lancé la quatrième, que toutes les punaises ronflaient d'un sommeil léthargique et me laissaient tranquille jusqu'au lendemain."—PLACIDE LÉPINE.

Copie de Resolution passee par le Conseil de la Municipalite Rurale de Tache le 23em jour d'avril 1904

Proposé unanimement par le Conseil de la Municipalité Rurale Taché qu'un vote de Condoléance et de sympathie soit présenté à la famille éplorée du regretté M. J. B Savoie dont nous déplorons la perte et qu'une copie de la présente résolution soit envoyée à le famille.

FEUILLETON DU MANITOBA.

No 21

LE RENEGAT

TROISIÈME PARTIE

LES CORRUPTEURS

III

CE QUI S'ACHÈTE

Le banquier monta dans son cabinet dont le caissier referma la porte au verrou.

—Que se passe-t-il ?

L'employé, pour toute réponse, sortit un journal de sa poche et dit :

—Lisez !

Une gigantesque escroquerie

"C'est le sous-titre qui doit suivre le nom d'une société anonyme récemment fondée, s'il en faut croire la lettre suivante, dont nous laissons toute la responsabilité à son auteur.

"A Monsieur le Directeur du Combat Commercial,

"Il y a cinq mois une société anonyme des mines de Laokai émettait ses actions. Les noms de plusieurs hommes connus, inscrits parmi les membres du Conseil d'administration, m'engagèrent, ainsi que beaucoup d'autre naïfs, à souscrire.

"Quelques jours après avoir versé mon argent, je conçus des soupçons sur la bonté de l'opération et je désirai prendre des renseignements. Je me souvins qu'un de mes amis était capitaine d'un navire faisant le service entre Saïgon et Kong-Kong. Une entreprise aussi considérable, aussi nouvelle que l'exploitation des mines importantes dans un pays aussi complètement fermé jusqu'à présent aux européens que le Tonkin, n'avait pu passer inaperçue des commerçants établis en Cochinchine. Mon ami était la source des renseignements. Je lui écrivis. J'en reçois la réponse suivante :

"Il n'existe au Tonkin aucune compagnie européenne ayant obtenu l'autorisation d'exploiter des mines à Laokai. On n'a jamais entendu parler ni de missions d'ingénieurs, ni de négociations suivies, à propos de mines, auprès de la cour de Hué."

"C'est clair. Les mines de Laokai n'existent que dans l'imagination des directeurs et administrateurs de la Société, qui ont menti pour extorquer l'argent de leurs souscripteurs. Dans cette affaire, il n'y a qu'une chose de vrai, c'est que nous avons été volés comme au coin d'un bois.

"En conséquence je déclare aux Deventer et consorts, que si demain à midi, je n'ai pas reçu les 125 francs que j'ai versés pour un quart d'action, je déposerai contre eux entre les mains du Procureur de la République une plainte en escroquerie."

"Jean Bosquet.

"104, rue des Hautes-Alpes."

Deventer lut cette lettre d'un coup d'œil. De grosses gouttes de sueur coulaient sur son front. Il s'efforçait de réprimer son émotion. Il devait faire bonne contenance devant son caissier. Il se tourna lentement vers lui et, d'un ton qu'il s'efforçait de rendre railleur :

—C'est pour une pareille niaiserie que vous me dérangez au milieu d'un bal ?

—Mais, Monsieur, l'accusation est assez grave pour devoir être refutée tout de suite. Elle pourrait faire un tort immense au versement qui doit avoir lieu dans cinq jours.

—Croyez-vous donc, mon ami, que cette piteuse manœuvre de quelque banque jalouse soit capable d'ébranler le crédit de la société ? Nous n'en sommes pas là heureusement. D'ailleurs,—il étendit la main vers une fenêtre donnant sur la cour intérieure, où retentissait le pas allègre d'une valse,— écoutez la réponse à cette maladroite perfidie. Je ne vous remercie pas moins de votre zèle pour les intérêts de la maison, mais, une fois, ne vous effrayez pas ainsi pour une bagatelle.

—Bagatelle ! répétait le caissier, en se retirant. Le patron est bien pâle, pour que ce ne soit qu'une bagatelle.

Deventer restait accablé. Il fallait bien que sa fortune toute d'apparence s'écroulât un jour comme elle s'était élevée. C'est égal, il n'aurait pas cru retomber si vite à la misère. Il s'attendait à faire durer cette affaire des mines assez pour lui permettre d'arrondir une fortune de deux ou trois millions destinée à Isaac, et voilà qu'elle croulait à peine bâtie. Aussi, qu'elle idée avait-il eue de se fier ainsi à la seule bêtise des gogos, sans leur donner au moins l'apparence d'une véritable entreprise ! Il aurait dû, tout au moins, envoyer là-bas quatre ou cinq jeunes gens qui ne seraient sans doute jamais revenus, mais dont on aurait caché la mort.

Allons ! il avait perdu la partie. Il n'avait plus qu'à filer en Belgique, en emportant les 40.000 ou 50,000 francs qui restaient en caisse, et à aller recommencer la lutte avec la fortune dans quelque autre pays, sous un autre nom.

Pourtant, n'avait-il pas tort de jeter ainsi le manche après la cognée ? Il devait exister un moyen de sortir de cette impasse.

Quel était ce Jean Bosquet ? Il demeurait rue des Hautes-Alpes, derrière Ménilmontant, dans un quartier pauvre, il n'avait souscrit qu'à une action. C'était loin d'être un homme riche. Simon irait le voir, on s'expliquerait et il serait toujours temps de se désespérer après cette visite.

En tout cas, il y avait trop longtemps qu'il était sorti du bal. On allait s'apercevoir de son absence. Il se regarda dans une glace, remit, pour ainsi dire, ses traits en place, se frotta vigoureusement les joues pour chasser sa pâleur, et rentra dans la fête.

Le lendemain, à sept heures du matin il frappait à un quatrième étage à la porte de Jean Bosquet. Celui-ci en manche de chemise, faisait chauffer du lait dans une petite casserole au-dessus d'une lampe à essence.

Deventer ôta respectueusement son chapeau.

—C'est à Monsieur Jean Bosquet que j'ai l'honneur de parler ?

—A lui-même.

Vous êtes un employé de la Société anonyme des Mines de Laokai ?

—Je suis M. Simon Deventer lui-même, le directeur de la Société. J'ai voulu venir causer moi-même avec vous du malentendu qui nous divise.

—M'apportez-vous mes 125 francs ?

—Je les ai là dans mon portefeuille.

—Ce sera toujours çà que vous n'aurez pas volé. Je souhaite à tous les autres gogos qui se sont laissé prendre par vos belles paroles, d'imiter ma conduite et de rentrer dans leurs fonds.

—Ils peuvent le faire, s'ils le désirent Ils seront payés immédiatement. Les bénéfices seront d'autant plus considérable que le nombre des actionnaires sera plus restreint.

Où les prendrez-vous, ces bénéfices ?

—Dans l'exploitation de nos mines. Je vous plains de croire aux avis d'un homme aussi mal renseigné que votre correspondant, qui ignore jusqu'à l'existence de nos mines. Je vous plains de croire aux avis d'un homme aussi mal renseigné que votre correspondant, qui ignore jusqu'à l'existence de notre mission, dont tout le commerce de Saïgon s'est occupé pendant trois mois entiers.

—Votre présence chez moi, à sept heures du matin, est la preuve que mon correspondant est parfaitement renseigné. Ma lettre vous a occasionné une fière peur, avouez-le. Voici mon action, rendez-moi mes 125 francs, et laissez-moi achever mon déjeuner. L'heure s'avance, il faut que je me rende à mon bureau.

—Si je vous donne ces 125 francs, vous écrirez à l'Echo Commercial que votre correspondant s'est trompé ?

Bosquet éclata de rire.

Pour çà, non ! Je suis bien trop heureux de pouvoir rendre service aux naïfs qui se sont laisés prendre comme moi. Ca vous ennuie, mais moi, ça m'amuse énormément. C'est si rare de voir un coquin attrapé par un honnête homme ! Vous voilà plus honteux qu'un renard qu'une poule aurait pris, comme disait ce bon La Fontaine.

—Si je vous offrais 500 francs pour démentir cet article ?

—500 francs ! Croyez-vous que vous allez m'acheter ! Je suis un honnête homme Le plaisir que vous me donnez depuis un quart d'heure vaut plus de 500 francs la minute.

Si vous saviez quelle bonne nuit j'ai passée, et quels rêves agréables j'ai faits ! Je m'imaginais... Mais l'aiguille marche. Donnez-moi mes 125 francs et allez-vous en. Je n'ai pas envie de perdre ma journée pour vous.

—Je vous paierai votre journée 1,000 francs, si vous voulez écrire trois lignes sous ma dictée.

—1,000 francs ! Je mets cinq mois à les gagner. Finissons ce jeu. Ne vous moquez pas de moi. Ce cerait dangereux pour vous. Payez-moi et déguerpissez.

—2,000 !

—Non.

—3,000 !

600 francs de plus que mes appointements de l'année !

—3,000 francs pour trois lignes, 1,000 la ligne : c'est bien payé !

—Eh bien ! Non !

—Je réfléchis à la tête que vous aurez sur le banc des accusés, quand on vous jugera, et, ma foi, moi qui n'ai jamais vu juger, comme je serai témoin dans votre affaire, je verrai comment les choses se passent.

—4,000 !

C'est pour vous une année de repos. Ne désirez-vous pas voyager, voir la Suisse l'océan, les bords du Rhin ? 4,000 francs c'est tout cela pour vous !

Je refuse.

(*A Suivre*)